

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
TÉLÉPHONE 34	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPOËTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
2 ^e page	4 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

On n'est pas bien sûr de ce qu'il faut faire pour avoir une bonne organisation de défense nationale. — La difficulté de concilier les intérêts du producteur et du consommateur. — Encore la question du cinéma.

Il y a eu quelque chose de nouveau cette année pendant la discussion du budget de la guerre.

On s'est contredit. On ne s'est pas soupçonné de mauvais desseins. On ne s'est pas jeté à la tête l'accusation de vouloir favoriser les adversaires de la Patrie. Il a été généralement admis que personne ne cherche à affaiblir la France, que chacun vise à la bien servir et que dans cette discussion sur des doctrines opposées il n'y a qu'un effort pour nous doter au meilleur compte de la meilleure organisation défensive.

Nul n'a réclamé pour soi et ses amis le monopole du patriotisme. En vérité, c'est un sérieux progrès.

Il était trop facile de répondre à quelqu'un qui demandait si on était bien sûr que les forts bétonnés soient une bonne défense de nos frontières : vous êtes un traître ! il vous est égal que notre pays soit envahi !

Cette manière de discuter n'est pas seulement misérable ; elle est bête. Elle est à la portée du premier ou du dernier imbécile venu. Elle dispense de fournir des arguments et de faire une démonstration.

Nous nous félicitons qu'on s'en soit abstenu cette année. Mais nous croyons bien avoir remarqué qu'entre les diverses doctrines en présence le ministre de la guerre ne semble pas avoir choisi. Sa politique est très équilibrée dans l'hésitation. Il donne l'impression de vouloir fortement des choses confuses et contradictoires...

A sa décharge, nous devons dire qu'en ces matières tout change si rapidement qu'il est bien difficile d'établir les principes d'une politique militaire fixe et durable. Nous sommes à un moment où, officiellement, les nations proscrirent la guerre chimique alors que certaines d'entre elles semblent s'y préparer !

Notre budget, a dit M. Maginot, est une prime d'assurance contre la guerre. Eh ! bien, voilà une comparaison qui ne nous satisfait pas.

La prime d'assurance n'a jamais empêché l'incendie et elle en couvre bien rarement les dommages !

Le problème est double. Il met en présence deux intérêts qui semblent en opposition : celui du producteur d'une part et de l'autre celui du consommateur. Le premier désire acheter bon marché. Le second veut vendre cher.

Dès l'abord, il semble que les deux choses soient inconciliables et qu'on ne puisse défendre les intérêts de l'un sans léser ceux de l'autre.

Mais cet antagonisme est plus apparent que réel. A bien étudier les données du problème, on s'aperçoit vite qu'il n'y a pas rapport direct entre le prix d'achat à la propriété et le prix de vente au détail. C'est ce qu'explique très bien « un parlementaire moyen » qui donne son avis sur la question.

Il faut éviter les solutions démagogiques qui désavantageraient le consommateur sans avantager le producteur.

Ces solutions sont celles qui empêcheraient les abaissements normaux de prix de vente au détail. Ce prix au détail est conditionné par ceux que peuvent faire les maisons organisées, coopératives ou autres. Le détaillant ordinaire vend toujours quelques sous plus cher que ces maisons-là.

D'où il résulte, dit notre parlementaire moyen « que toute mesure fiscale qui aurait pour résultat direct ou indirect de surcharger les maisons organisées les contraindrait à élever leurs prix. Ceux-ci servant de base aux prix des petits détaillants, on verrait ces derniers monter automatiquement. Qui paiera ? Le consommateur. Qui profitera de l'élevation ? Ce n'est pas le vilain, n'est-ce pas, mais tout sim-

plement le grossiste — et l'Etat « aussi, dans une période où l'on ne parle que de dégrèvements ! »

Car c'est là ce qu'il y a d'irritant que les baisses de prix à l'origine ne coïncident pas avec des baisses équivalentes à la consommation et qu'elles soient absorbées en route par des intermédiaires qui se font payer trop cher des services trop contestables.

Le parlementaire conclut son étude en préconisant diverses mesures générales dont la principale est une diminution des droits de circulation d'où il attend d'excellents résultats.

Pendant la discussion du budget des Beaux-Arts, il a été beaucoup question du cinéma et l'on a parlé de la situation difficile où se trouve la production française menacée par l'invasion massive des films américains.

Le ministre a reconnu la gravité de la crise et il n'a pas méconnu l'importance morale et intellectuelle de la question.

Le danger existe et il est grand. Il est aussi grand que le serait l'accaparement de la presse et de la librairie françaises par les « businessmen » de New-York ou de Chicago. C'est l'esprit français qui est en péril...

On ne peut pas laisser les choses continuer à aller comme elles vont. Il faut s'employer à refouler cette invasion et organiser la résistance. Il ne faut pas livrer les foules françaises à cette inondation de sottise et de brutalité.

L'Etat doit aider, animer, encourager et soutenir par tous les moyens en son pouvoir le cinéma français ; il ne peut pas laisser au pouvoir des étrangers cet incomparable instrument de propagande et d'éducation.

E. L.

PETITS MOTS D'ECRIS

AMENDE HONORABLE

Il nous faut décidément faire amende honorable, courber la tête devant les mystères de la mode, brûler ce que nous avions adoré...

Nous avions cru que les robes courtes, les jupes libres et les nuques rasées correspondaient à un nouvel état social qu'elles étaient le symbole de l'émancipation féminine, qu'elles facilitaient les mouvements à une époque où tout est sacrifié à la vitesse, qu'elles étaient enfin sinon éternelles, du moins solidement implantées dans les mœurs.

Combien d'articles n'ont-ils point écrit là-dessus ! Notre siècle, disaient-ils, est celui de la netteté, du ricolin et du nudisme. Le sport a désencadré le vêtement féminin. Les nécessités du travail auquel nos compagnes sont soumises comme nous, exigent de la légèreté... Que sais-je encore !

Et nous avions fini par trouver de la grâce à cette silhouette hermaphrodite de la jeune fille et de la jeune femme moderne. A ce point qu'en feuilletant nos albums de photographies et en voyant la mode d'il y a vingt ans, nous ne pouvions nous empêcher de penser. Dieu ! comme elles sont fagotées ! Etait-il possible de s'habiller si mal !

Eh bien, voici que la silhouette « garçonne » n'est déjà plus à la page. Les robes se sont allongées tout à coup, d'abord sur les côtés, ensuite complètement. J'ai vu une jeune fille vêtue d'une robe blanche qui lui descendait jusqu'aux talons. Les jupes se cachent pudiquement sous des flots d'étoffes, et les chevelures, si elles ne sont pas encore luxuriantes — la croissance des cheveux n'allant pas aussi vite que les caprices de la mode — couvrent du moins de leurs boucles soyeuses la nudité du col.

Sans doute ces « nouveautés » ne sont pas encore généralisées. Elles ont fait leur apparition sur les champs de courses, au théâtre, dans les salons. La rue n'est pas encore conquise... mais, soyez tranquille, elle le sera et plus vite qu'on ne pense.

Et cependant notre état social ne s'est pas modifié, la vitesse est de plus en plus la règle, les sports n'ont pas cessé d'être en honneur, les marche-pieds des autobus et des tramways ne se sont pas abâtis et le métro, aux heures d'affluence, est toujours aussi étroit... Je renonce donc à comprendre. Ou plutôt, je commence à comprendre que la mode se rit de toutes nos appréciations, de toute notre pauvre philosophie. Elle est ondoyante, diverse, insaisissable. Comme la plume au vent.

Et le plus extraordinaire, faut-il l'avouer, est qu'en apercevant pour la première fois depuis des années une robe longue joliment drapée, et des boucles de cheveux en timides cascades, je n'ai point trouvé cela si ridicule... au contraire !

Informations

A la Chambre

Dans sa séance de mercredi après-midi, la Chambre a continué la discussion du budget de la guerre.

M. Fabry déclare que le traité de Versailles a doté l'Allemagne d'une armée offensive et il dit que l'organisation de nos frontières s'impose.

M. Maginot, ministre de la guerre, rappelle les grandes lignes de notre organisation militaire. Les réserves sont appelées au rôle prépondérant. Il déclare que le service d'un an pourra fonctionner à la fin de 1930. Il ajoute que l'organisation de nos frontières devra être achevée en 1934.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

En raison du projet de loi qui modifie l'ouverture de l'année financière fixée au 1^{er} avril, M. Chéron propose la suppression des séances de nuit à partir de mardi soir. Cette proposition est adoptée.

Au Sénat

M. Morand demande à interpellier le ministre de la justice sur la situation des étrangers en matière de loyers.

L'interpellation est ajournée.

Le Sénat discute le projet du collectif de juin, modifié par la Chambre. Le projet est adopté par 274 voix contre 17.

L'exercice budgétaire

Le gouvernement a décidé, au Conseil des ministres, de déposer un projet de loi, reportant au 31 mars de chaque année la clôture de l'exercice budgétaire, cela signifie que, dorénavant, l'exercice budgétaire commencera le 1^{er} avril de chaque année ce qui laisserait aux Chambres plus de temps pour l'examen du budget.

Un accord franco-anglais

Le rédacteur diplomatique du Daily Herald apprend qu'un accord sur tous les points en litige des problèmes qui seront soulevés à la prochaine conférence de La Haye, est intervenu entre les délégués financiers français et britanniques au cours des récentes négociations qui ont eu lieu à la trésorerie britannique.

En Espagne

Au cours d'un banquet offert en l'honneur de la presse étrangère, le chef du cabinet diplomatique du président du Conseil, a annoncé la suppression de la censure pour les dépêches de presse adressées à l'étranger.

Il a donné lecture d'une lettre adressée au directeur général des P. T. T. et dans laquelle on le prie de donner des ordres à Madrid et en province afin que toutes les dépêches reçues ou transmises par les correspondants de presse étrangère, ne subissent le moindre retard par suite de la censure.

Le gouvernement demande aux correspondants d'être véridiques dans leurs informations.

Réduction d'impôts en Allemagne

Le programme financier du gouvernement du Reich prévoit une diminution des impôts directs de 800 millions de marks par an, dont 200 millions affectant l'impôt sur le revenu.

Cette diminution des impôts directs est compensée par un relèvement de l'impôt sur les biens et les tabacs, atteignant 500 millions, et par 300 millions provenant d'économies réalisées du fait de l'application du plan Young.

En Grèce

L'amiral Coundouriotis, président de la république, a démissionné pour des raisons de santé.

M. Venizelos a convoqué le Conseil des chefs de partis au bureau de la présidence.

Les chambres éliront le nouveau président, qui, selon toute probabilité, sera M. Zaïmis.

Dans le Hedjaz

On mande de Jérusalem que selon des nouvelles parvenues en Transjordanie, Khalid Ibn Mohamed, neveu du roi Ibn Saïd du Hedjaz, a tué vers le milieu du mois dernier le fils du principal cheik de la tribu des Ateïbas qui était en révolte contre le roi.

Khalid Ibn Mohamed s'est retiré ensuite pour rassembler ses renforts qui se montaient à 2 ou 300 hommes, et avec eux, il est tombé dans une embuscade où tous auraient été tués, sauf quatre d'entre eux.

En Chine

Des nouvelles de Han Kéou annoncent que le général Tsang Seig Chi, avec une armée de 35.000 hommes hostiles à Nankin, est arrivé à Si Yang, à 250 kilomètres au nord de Han Kéou et on s'attend qu'il entre dans la ville sans résistance.

Dependant à I Tehang, la situation s'améliore. Les rebelles ont été repoussés et contraints à se retirer.

Trop d'automobiles en Amérique

L'industrie automobile américaine se trouve dans une situation sans précédent dans l'histoire industrielle. La production a dépassé la consommation, à un point tel que le marché présente un excédent considérable. En effet, la production a été cette année de cinq millions de voitures, et la demande totale n'a pas dépassé quatre millions.

EN PEU DE MOTS...

Un violent incendie a détruit le bâtiment principal du Séminaire de Marvejols. Les dégâts sont très importants.

Le commandant en retraite Brenat, qui, engagé volontaire en 1870, prit part à la fameuse charge de Reichshoffen, vient de succomber à Blois, à l'âge de 85 ans.

L'aviateur anglais sir Alan Cobham entreprend un raid Angleterre-Afrique Orientale. Il est arrivé au Bourget, mardi, à midi 45.

A Epinal, après avoir fêté la Sainte-Barbe, un jeune homme de 21 ans, Gaston Dué, s'est suicidé devant sa fiancée, d'un coup de couteau dans le cœur.

Un feu de cheminée ayant éclaté dans une maison du hameau de Massat (Ariège), le feu s'est communiqué à 3 granges qui ont été détruites.

A Levallois-Perret, un garage s'est effondré sur 20 automobiles. Les dégâts sont importants. Heureusement il n'y a pas d'accident de personnes.

NOS ÉCHOS

Compétitions littéraires.

Le prix Goncourt, qui est, en raison de la soudaine renommée qu'il confère et de ses résultats, la plus grande compétition littéraire de l'année, réserve souvent des surprises... La surprise fut, cette fois, de voir triompher le concurrent qui avait été, le premier, dénoncé, désigné comme ayant les plus grandes chances. Généralement celles-ci s'évanouissent dès qu'elles sont portées à la connaissance du public. Le candidat découvert, signalé, passe du rêve à l'espérance et de l'espérance à l'échec. Le fait s'est vérifié notamment pour André Chamson, M. Marcel Arland fut plus heureux. Il s'attendait si peu au prix — précisément parce qu'on avait trop parlé de lui — que les droits de traduction avaient été récemment vendus à la Suède pour une somme très modeste.

Les libraires n'avaient pas beaucoup d'exemplaires de l'ouvrage. Quelques-uns même en manquaient. Enfin, lorsque les journalistes arrivèrent chez l'éditeur, ils n'y trouvèrent pas la fièvre, l'activité qui régnent là lorsque tout est prêt et qu'il n'y a plus qu'à penser au public, au ravaillement des vitrines, des étalages. La classique bande « Prix Goncourt » n'était pas tirée comme il arrive le plus souvent.

En tout cas, remarque *Excelsior*, si le lauréat eut le rare bonheur de garder ses chances intactes contre vents et marées, deux ou trois de ses concurrents qui voulaient servir les leurs ne furent pas toujours bien inspirés.

Face au fisc.

Un commerçant, qui exploite un hôtel à Wilmersdorf, a tenté de fléchir les rigueurs du percepteur de Berlin en invoquant la Bible.

Avant reçu sa feuille d'impôts, Hans Marga — c'est le nom de cet hôtelier — écrivit au fonctionnaire compétent pour expliquer qu'il est dans l'impossibilité de s'acquitter et par le supplier de lire le verset 26 du chapitre 18 de l'évangile selon saint Matthieu et de lui répondre par le verset suivant.

Le fonctionnaire se reporta aux versets invoqués et il lut : — Seigneur, prenez patience, et je vous paierai tout.

Et au verset suivant : — Alors le Seigneur fut touché de compassion et le relâcha et lui fit remise de sa dette.

Avant lui, ce percepteur se borna à répondre à Hans Marga : « Le règlement n'a pas prévu l'application de la Bible à votre cas ».

Un moderne autodafé.

L'histoire n'est, a-t-on dit, qu'un éternel recommencement. Voici, à l'appui de cette thèse, un argument tout récent.

De temps que les Maures occupaient l'Espagne, un roi de Grenade ordonna de brûler tous les livres autres que le Coran. « Car, disait-il, ou ils ne font que répéter le Coran et ils sont inutiles, ou ils disent des choses contraires aux vérités énoncées dans le Coran et ils sont nuisibles ».

Mme Kroupskaïa, la veuve de Lénine, qui est à la tête du bureau de l'Instruction publique au pays des Soviets, vient de prendre une décision analogue.

« Tout ce qui pouvait se lire de bon pour le peuple a été dit par Lénine, tous les autres ouvrages politiques, philoso-

CAHORS, VILLE D'ART.

M. E. PUJOL à la galerie Meyzenc

Le Salon dont rêvent « Les Amis du Beau Vieux Quercy » tarde à se réaliser... Cahors, ville d'art, répugne aux efforts brusqués. Il se plaît, comme Cahors tout court, à voir venir le vent dans la tiède musarde du Boulevard. Cependant, quand l'esprit souffle, il en respire volontiers les bouffées, même les plus inattendues.

A défaut de salon régulier, les expositions particulières ne chôment pas. A la mesure des jours de cet automne, elles se suivent sans se ressembler. La galerie Meyzenc nous présentait, ces dernières semaines, l'œuvre de deux artistes japonais à qui Saint-Cirq-Lapopie fournit des inspirations sans analogie avec celles qu'il prodigue à ses imagiers ordinaires. Ce fut un succès, non pas seulement de curiosité !

Cahors, je pense, accordera une sympathie plus aisée et non moindre à l'exposition de M. E. Pujol. Ce peintre a déjà fait ses preuves à la même place, il y a deux ans. Sa jeune maîtrise s'affirma depuis à Paris et ailleurs. Le musée de Toulouse plaçait récemment, dans sa série d'œuvres languedociennes, une vue de l'escarpement de Pradines dont nous trouvons ici la réplique. Les collectionneurs des bords fortunés de la Garonne se disputent les natures mortes de M. Pujol. Un bouquet de roses rouges inclinant ses pétales sur un collier dénoué et sur un éventail à demi ouvert vous montreront les raisons de la prédilection de ces amateurs.

M. Pujol fixe les traits humains avec non moins de bonheur, tantôt avec la fougue savamment retenue que nous admirâmes, l'autre fois, dans une effigie masculine, tantôt avec l'exquise sérénité que nous trouvons, cette fois-ci, dans le portrait de Mlle T... La symphonie en bleu et rouge du vêtement accompagne à ravir la grâce du visage du modèle et en soutient l'expression. Loin de craindre le plein jour, cette œuvre le réclame. En dépit de la saison, elle sait rendre la lumière printanière.

Les inclinations et les réalisations de M. Pujol sont multiples. Les dons qu'en lui je préfère sont ceux du paysagiste. Serait-ce parce qu'ils se manifestent ici avec plus d'ampleur et de variété ? Peut-être... En tout cas, les vingt-quatre toiles de plein air que voici forment, à mon goût, un ensemble de haut prix. Elles chantent, en l'honneur de notre ville et de ses alentours, un hymne nourri, vibrant, harmonieux, à la mesure de la beauté des sujets qu'elles traitent, beauté dont nous sommes fiers.

M. Pujol aimait Cahors. Devenu tout à fait Cadurcien, il rend à son pays d'élection un hommage plus complet et plus fervent encore que le précédent. Ses compatriotes l'accueilleront avec émotion. Notre vieille cité exalte de ses grands airs guerriers et apaise de ses rustiques nonchalances ces évocations précises. De Larroque-des-Arcs à Pradines, entre nos pechs frottés d'or, de pourpre ou de violet suivant le caractère et religieux devront donc être détruits dans toutes les bibliothèques de l'Etat.

Du tac au tac.

C'est dans un récent procès d'assises, présidé par un vieux magistrat, un très vieux, qui allait au lendemain de ce procès prendre sa retraite, qu'un jeune maître s'entendit apostropher ainsi :

— Maître, si vous aviez l'habitude des assises, vous n'ignorerez pas que... Le maître ne répondit pas mais, à quelques minutes de là, le président interrompit un témoin. Il déclara au président, au vieux président blanchi sous le harnais :

— Monsieur le président, si vous aviez l'habitude de présider la Cour d'assises, vous sauriez que la loi vous interdit d'interrompre un témoin !

Le président en demeura pantouf.

Réponse nette.

Au procès du danseur Torrini, un garçon de café déposait comme témoin. Il avait assisté au début de la scène où le boxeur Young Francis, la danseuse Maryse et l'accusé se levaient pour sortir de l'établissement.

Comme M^r Robert Lazurick lui posait cette question : — Mme Maryse vous a bien semblé agitée, peureuse, craintive ?

Le brave garçon de café hésita, puis

price des heures, dans l'ombre ronde des platanes, parmi les géantes processions des peupliers, le Lot nonchalant et majestueux assortit aux tons du ciel les nuances de sa coulée et les éclats de ses reflets.

M. Pujol ne compose pas ses paysages ; il les choisit tout composés. Art aisé chez nous où, par un miracle à peu près constant, la rudesse des lignes ne fausse pas l'harmonie des formes, où les arrière-plans s'accordent infailliblement, mais sans monotonie, avec le principal du décor. Voyez les deux grands panneaux qui nous restituent, de Cabessut à Saint-Georges, les aspects opposés de la rive gauche, la plaine de Larroque, la ferme de Regourd, la campagne de Labéraudie. Et, avec des valeurs différentes, la pointe de l'île, le moulin Saint-James, Coty et ce mur gris du quai Ségur au pied duquel s'étale une blanche lessive.

Pour une fois le pont Valentré, cette merveille dont on abuse un peu, ne se trouve pas monté en épingle en cette exposition. M. Pujol ne le néglige pas. Il nous en offre une image, mais discrète, qui se tient à sa place et ne déborde pas de son cadre. De même, le peintre se garde de nous accabler de restitutions fragmentaires du vieux Cahors pittoresque. Deux aspects seulement l'ont retenu, au cours de ses vagabondages cadurciens : ce coin ombreux des Badernes, ce coup de soleil sur la porte Saint-Michel.

M. Pujol a voulu, cette fois, faire chanter surtout le ciel, l'eau, la pierre, les pechs, les tuiles rouges des toits, la graille des murs anciens, davantage peut-être encore la féerie des verdure. Les arbres sont rares en Quercy, d'autant plus aimables de se presser autour de Cahors. Notre artiste éprouve une joie particulière à nous les présenter groupés ou égaillés, en bouquets somptueux ou en élégantes théories. Il nous conduit même à Cahors pour y camper devant nous, en été, au bord d'un large étang, un coin de mail d'une fraîcheur bocagère peu commune en Quercy.

A ces peintures lotoises, M. Pujol joint quelques aquarelles de plus lointaine inspiration. Les vives couleurs de ces célèbres la grâce des parcs et des jardins, l'opulence des moissons du pays toulousain. L'éclat amori des autres chante la majesté des remparts de Carcassonne et la délicate splendeur du cloître d'Aries.

Cette exposition, on le voit, permet d'apprécier sous toutes ses formes l'effort de M. Pujol, d'en constater les résultats. Elle est avant tout quercynoise. Qualité assurément précieuse à nos yeux, mais non pas certes suffisante. Si elle vous incite à la bienveillance, d'autres meilleures encore viendront à la rescousse pour vous faire partager, je n'en doute pas, l'intérêt et le contentement profonds que j'éprouve devant l'œuvre sincère et forte qui nous est aujourd'hui présentée...

Eug. GRANGIÉ.

répondit naïvement, au milieu des rires et sans se compromettre : — Heu !... C'est une petite brune !

Légitime impatience.

Un certain soir, au café. C'était peu de temps après le prix Goncourt donné, cette année-là, au plus gros, au plus vertueux, au plus admirable de nos reporters du moment, Henri Béraud.

Le lauréat possédait un péché mignon, l'orgueil, auquel après tout il a droit, étant donné son indéniable talent.

Le lauréat était entouré d'amis. Parmi eux se trouvait un grand avocat d'assises. Le lauréat s'absente et ne revient pas. On s'inquiète. Alors, le maître de la parole, « paisible », et rose, déclare : — Il est allé au Panthéon ! Il ne pouvait plus attendre !

Pas besoin !

L'histoire suivante, qui nous a été contée à Cologne, gagne à être entendue en patois rhénan. Mais, comme nos lecteurs ne comprennent sans doute pas tous le patois rhénan...

Un voyageur débarque donc à Cologne et, en sortant de la gare, il avise un passant sur la place de la Cathédrale : — Pou... pou... pourriez-vous me dire, fait-il, où se... où se trou... ouve l'Ins... Ins... Institut des... des... Bègues ?

L'interpellé le regarde et froidement : — Pourquoi faire ? Vous savez déjà... LE LISEUR.

Chronique du Lot

ARMONS-NOUS CONTRE LA TUBERCULOSE

Tout le monde sait déjà, — car la grande voix de la Presse l'a claironné à travers la France, — que le Comité National de Défense contre la Tuberculose s'appareille à organiser de nouveau, à partir du 1^{er} décembre prochain, avec le concours des pouvoirs publics et de 93 Comités départementaux, la vente du Timbre Antituberculeux.

Mais ce qu'on ignore peut-être encore trop, c'est à quoi doivent servir les piécettes de 10 centimes qui vont être ainsi recueillies en nombre immense dans toutes nos villes, dans tous nos villages et jusque dans les plus petits hameaux de nos montagnes, pendant les trente-six jours que durera la vente.

Il est donc indispensable que chacun en soit au plus vite et le mieux possible informé, pour que la mobilisation de toutes les volontés, de tous les cœurs, se prépare et s'achève en bon ordre jusqu'à la date fixée pour la grande bataille.

Il s'agit de réunir dans chacun de nos départements et au bénéfice de chacun de leurs comités, des sommes assez importantes pour permettre à toutes les œuvres de lutte sociale contre la Tuberculose, d'étendre leur action.

Nous voulons faire en sorte que soient multipliés partout, suivant les besoins de chaque famille, de chaque école, de chaque ville ou village :

1° — Les vaccinations préventives des nouveau-nés, contre l'infection tuberculeuse, que permet maintenant d'effectuer le vaccin dit BCG, de l'Institut Pasteur ;

2° — Les placements d'enfants qui doivent être préservés de la contagion (œuvres de placement familial des tout-petits, Œuvre Grancher) ;

3° — Les envois en Préventorium, en Sanatoriums marins ;

Nous voulons aussi, pour notre pays qui paie un si lourd tribut à la tuberculose, puisque celle-ci lui enlève chaque année près de cent mille de ses enfants, accroître et perfectionner, sur toute l'étendue de son territoire, ses moyens de combat. Il lui faut davantage de dispensaires, d'infirmières-visiteuses, de lits, de sanatoriums et d'hôpitaux. Il lui faut enfin intensifier sa propagande éducative dont l'efficacité est si manifeste qu'elle se traduit déjà, — depuis qu'au lendemain de la guerre nous l'avons entreprise, — par une réduction de plus d'un cinquième de la mortalité tuberculeuse.

Mais ce n'est point encore assez. Les Etats Scandinaves, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne qui, comme nous, souffrent de la diminution du nombre des naissances, ont su compenser celle-ci en réduisant le nombre de leurs décès. Imitons-les. Et, puisque nous savons qu'on peut se préserver efficacement de la tuberculose qui est, de beaucoup, la plus importante de toutes les causes de mort prématurée, n'hésitons pas à unir toutes nos forces pour la vaincre.

Parmi ces forces, le petit carré de papier que représente le Timbre antituberculeux est incontestablement l'une des plus puissantes. L'expérience faite depuis bien des années en d'autres pays, et en France depuis 1925, nous en a fourni la preuve.

Que chaque enfant de nos écoles, que chaque jeune homme ou jeune fille de nos lycées, de nos collèges ou de nos universités, que chaque Français conscient de son devoir social, s'empresse donc de s'enrôler dans notre armée nationale de défense contre la Tuberculose !

La durée du service n'y sera, cette année, que de cinq semaines, pendant lesquelles chacun s'efforcera de vendre et d'acheter le plus grand nombre possible de timbres.

On peut s'inscrire et souscrire dès à présent, et c'est le meilleur procédé pour se mettre en règle avec sa conscience.

Donc, « Aux armes ! », je veux dire : « Aux Timbres, Citoyens ! Formez vos bataillons ! »

Et qu'à partir du 1^{er} décembre de cette année jusqu'au 5 janvier de l'année prochaine, il soit bien entendu que, sur toute l'étendue du territoire de la France et jusque dans les plus lointaines de ses colonies, aucun paquet de marchandises quelconque et aucun pli de correspondance ne doit circuler que porteurs du Timbre « de la Lumière », de la lumière qui chasse les ténèbres de la mort et qui crée la vie.

Professeur A. CALMETTE,
Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, Vice-Président du Comité National de Défense contre la Tuberculose.

Distinction honorifique

Notre compatriote, M. Pierre Larroque, vient de recevoir, au titre de félicitation physique, une lettre de félicitation du ministre de la guerre « pour le zèle et le dévouement dont il a fait preuve en contribuant à l'œuvre des sociétés d'éducation physique et de préparation au service militaire ».

L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Tous les ans, des parents se demandent où envoyer leurs enfants, filles ou fils, commencer leurs études supérieures ! A Bordeaux ? à Paris ?

Nul n'est prophète dans son pays ! Que de papas, anciens étudiants, n'ont connu que la vieille université de Toulouse, la cité palladienne et qui, elle, ne se reconnaît pas dans son arrière-petite-fille !

On juge l'arbre à ses fruits. Je viens de lire le rapport, adressé au Ministre de l'Instruction Publique, sur la prospérité de l'Université de Toulouse pour l'année scolaire 1928-1929. Que les pères des futurs étudiants et étudiantes lisent attentivement ces chiffres et ils seront suffisamment édifiés.

Droit : Français : 706, Etrangers : 45, au total : 751.

Médecine : Français : 819, Etrangers : 70, au total : 889.

Sciences : Français : 652, Etrangers : 835, au total : 1.487.

Lettres : Français : 552, Etrangers : 92, au total 644.

Soit un total de 2.771 étudiants (dont 1.042 étrangers) qui suivent les cours de notre Université. Je dis notre, car dans différents articles, j'ai expliqué quand et à quelle occasion l'Université de Cahors fut transférée à Toulouse.

On remarquera que les Sciences comportent le plus grand nombre d'étudiants, car nous comprenons dans la Faculté des Sciences les Instituts Electro-techniques et de Chimie. Et la plupart de ces étudiants sont roumains, russes, polonais, ou bulgares. 40 Etats étrangers y envoient leurs élèves.

Voilà donc une Université d'une réputation mondiale, réputation due à la valeur éprouvée de ses maîtres, animés de l'esprit régionaliste et se consacrant tout entier à un coin de France, qu'ils aiment et qui leur rend ce sentiment avec usure.

Ils veulent faire partie intégrante de Toulouse ; ennemis de la centralisation à outrance tel ce grand savant M. Sabatier, doyen de la Faculté des Sciences, qui, s'il l'avait voulu, honorerait, depuis longtemps la Sorbonne ou le Collège de France.

Allez à Toulouse, jeunes gens et jeunes filles, vous n'y serez pas noyés dans le nombre, comme à Paris, avec ses 22.000 étudiants, dont la seule Faculté de Médecine en compte plus de 4.000.

Vous imposant par votre assiduité et votre travail à l'attention de vos maîtres vous y ferez de fortes études et vous serez près de vos parents, dont on est toujours trop éloigné.

Ant. CHÉRY.

Votes de nos Députés

Sur le renvoi à la Commission du chapitre 72 du budget des travaux publics (relèvement du traitement de base des cantonniers), renvoi combattu par le Gouvernement qui a posé la question de confiance, les députés du Lot ont voté :

Pour : M. Malvy
Contre : M. Delport.
M. de Monzie n'a pas pris part au vote, étant absent par congé.

La Chambre a repoussé le renvoi par 295 voix contre 272.

Hygiène de l'enfance

Dans sa séance publique annuelle, l'Académie de médecine a décerné une médaille de vermeil à notre compatriote, M. le docteur Cougoule, inspecteur de l'Assistance publique de la Haute-Garonne.

Médaille de la Paix du Maroc

En raison du nombre considérable de candidatures à la Médaille Espagnole de la Paix du Maroc et des délais nécessités par leur examen, le Ministère de la Guerre signale aux candidats qu'il ne pourra leur être donnée satisfaction qu'au bout d'un temps assez éloigné et sans qu'ils aient à adresser de nouvelles demandes auxquelles il ne pourrait être répondu utilement.

Perception

M. Monteil, commis de perception à St-Maur-les-Fossés (Seine) est nommé à Martel, en remplacement de M. Barre, nommé à Domme (Dordogne).

M. Pradel, mutilé de guerre, est nommé commis de perception à Gramat.

Recettes ruralistes

M. Morillon est nommé receveur-ruraliste de 2^e classe à Floirac (Lot).

Médaille militaire des réserves

Le Ministre de la Guerre ne tardera pas à signer le tableau des concours pour la médaille militaire au titre des réserves. Ce tableau, qui ne comprendra pas moins de 40.000 noms concernera tous les réservistes régulièrement proposés, titulaires d'au moins 4 titres de guerre (blessures ou citations).

Des infirmiers expérimentés

Le Ministre de la Guerre vient de créer un cadre d'infirmiers brevetés et de maîtres-infirmiers de carrière. Ces militaires suivront dorénavant des cours spéciaux comportant deux degrés, à la suite desquels ils obtiendront soit le brevet élémentaire, soit le brevet supérieur d'infirmier.

Nos soldats du contingent seront donc à l'avenir, soignés par des hommes ayant les connaissances voulues.

NOTRE PROCHAIN FEUILLETON

Pour remplacer le feuilleton en cours et dont la publication sera bientôt terminée, nous avons fait choix d'une œuvre émouvante :

LES YEUX QUI S'OUVRENT

due à la plume du célèbre romancier Henry BORDEAUX, de l'Académie Française, qui a déployé en cet ouvrage tous ses dons de conteur, d'écrivain et de dramaturge.

Nous sommes assurés que nos lectrices et lecteurs en suivront les péripéties avec un passionnant intérêt.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Canton de Cajarc

Les électeurs du canton de Cajarc sont appelés dimanche prochain à nommer le successeur au Conseil Général du regretté docteur Larnaudie. Ainsi que nous l'avons dit, c'est le docteur Alibert qui fut choisi comme candidat des gauches par le Congrès républicain devant lequel il déclara adhérent politiquement au programme radical-socialiste et affirma qu'il emploierait tout son dévouement à défendre — suivant l'exemple de son prédécesseur — les intérêts du canton.

Le docteur Alibert est assez connu et estimé pour que la loyauté de ses affirmations ne puisse être mise en doute. Les habitants du canton savent à qui ils ont affaire. Ils ont eu d'assez nombreuses preuves de son activité et de son intelligence pour qu'ils n'aient aucune hésitation à lui confier leur cause.

Le docteur Alibert est digne de la confiance qu'ils lui témoignent. Il fut question de lui opposer un concurrent et la droite s'efforça de trouver un candidat. Ce fut en vain. Les personnes pressenties se récusèrent. A moins d'une tentative de dernière heure toujours possible, le docteur Alibert n'aura pas de compétiteur.

Que les républicains du canton ne se croient pas dispensés pour cela du devoir de voter. L'élection de leur représentant doit être telle qu'elle ne prête à aucune discussion et que le futur conseiller général arrive à l'Assemblée départementale avec toute l'autorité dont il aura besoin pour défendre les intérêts qu'on lui aura confiés.

Canton de Saint-Céré

L'élection au Conseil d'arrondissement aura lieu dimanche 15 décembre. Il n'y a pas d'autre candidat que M. Castagné, ancien maire de Saint-Céré.

D'ailleurs le résultat serait le même. Avec ou sans concurrent, M. Castagné n'en resterait pas moins l'homme justement aimé et estimé, le républicain fidèle et sûr, le représentant tout dévoué à ses fonctions.

Ni son mérite, ni son activité, ni sa compétence ne sont mis en discussion. Il ne s'agit donc que de confirmer par une manifestation publique des sentiments connus et justifiés.

C'est à cette manifestation que les républicains et les électeurs du canton sont conviés pour dimanche prochain et nous sommes assurés qu'aucun d'eux ne voudra y manquer.

Commerçants et représentants méfiez-vous !

La Sûreté générale communique la note suivante :

« La police hollandaise met le public en garde contre des annonces que font paraître dans les journaux étrangers les maisons Novelty et Cie, de Walkenberg, et Salverda et Cie, de Isterlen (localités des Pays-Bas).

« Il s'agit d'entreprises offrant depuis longtemps déjà, à des conditions avantageuses, le dépôt et la représentation de divers produits contre l'envoi de sommes variant entre 300 et 400 fr. Ces sommes sont généralement encaissées, mais les marchandises commandées ne sont pas expédiées.

« La police hollandaise se déclare dans l'impossibilité de poursuivre les dites maisons, celles-ci prétendant en effet que c'est la maison Albin Bennewitz, boîte postale numéro 8, à Oschatz (Saxe), pour le compte de laquelle elles agiraient, qui n'exécute pas les commandes transmises par leurs soins. »

Les sursitaires des classes antérieures à 1930 ne feront qu'un an de service.

Un certain nombre de députés ont déposé une proposition de loi fixant à un an la durée du service des militaires ayant bénéficié d'un sursis d'incorporation.

Si cette proposition est adoptée par la Chambre et par le Sénat, tous les sursitaires incorporés en octobre dernier et ceux qui le seront à l'avenir, n'accompliront que 12 mois de service.

CAHORS

LES AMIS DU BEAU VIEUX QUERCY

CONFÉRENCE PIERRE BONARDI

Pour la cinquième réunion de la saison, le Comité a demandé le concours de M. Pierre Bonardi dont la Conférence sur la Corse obtint l'année dernière un si vif succès.

L'éloquent orateur parlera cette année sur un sujet tout différent et sa conférence aura pour titre : « Faites-vous donc une opinion ? »

Nous en reparlerons. Annonçons dès aujourd'hui qu'elle aura lieu le jeudi 19 décembre, en soirée, au Théâtre municipal. Elle commencera à 21 heures précises. On peut louer ses places comme d'usage.

C'EST LA SAISON DES TRUFFES !

Des cris, des protestations, des plaintes s'élèvent dans les milieux agricoles contre les maraudeurs.

Effectivement, les propriétaires sont les victimes d'individus qui, la nuit venue, et même en plein jour, vont faire provision de récoltes dans les propriétés d'autrui.

A chaque saison les maraudeurs sortent. Les uns prennent les légumes, les fruits ; d'autres visitent, à la veille des fêtes, les poullaières. Aujourd'hui, la truffe est l'objet de leurs convoitises.

Et c'est ainsi que, depuis plusieurs jours, on entend des propriétaires se plaindre que leurs truffières ont reçu la visite de personnes indésirables.

Ces visiteurs sont d'autant plus indésirables qu'ils opèrent en toute sécurité dans les bois éloignés de tout regard indiscret.

Ils n'ont pas besoin du cochon ; le chien leur suffit pour « caver ».

Et le lendemain, sur les marchés aux truffes, les indésirables font recette.

Parbleu ! 40 francs la livre c'est le prix actuel de la truffe.

Et c'est pourquoi, les propriétaires de chènes truffiers font entendre des protestations contre les maraudeurs.

Est-il impossible de pincer ces maraudeurs ? Non !

Sur les marchés, on voit des personnes qui offrent, enfermées dans un mouchoir, deux livres et même une livre de truffes.

Dam ! A 40 francs la livre, la journée est bonne.

Eh ! bien ! si l'on demandait à ces personnes où se trouvent « leurs truffières », nous sommes certains qu'elles seraient bien embarrassées pour répondre.

Mais les clients, les amateurs de truffes, se soucient peu de poser pareille question. Ils veulent la truffe et versent les 40 francs.

C'est ce que fit, l'autre jour, un ami, propriétaire de truffières, qui acheta des truffes qui avaient été « cueillies » chez lui !

Enregistrons, une fois de plus, les protestations, les plaintes des propriétaires et souhaitons qu'une surveillance soit faite pour pincer les maraudeurs !

Les « Amis de l'Harmonie »

Bal du vendredi 20 décembre, 21 h., Palais des Fêtes

Toujours désireux de faire mieux, le Comité du Bal de la Société « Les Amis de l'Harmonie » s'est efforcé de trouver l'inédit. Aussi, par une heureuse innovation, qui sera certainement appréciée des danseurs et à l'instar des dancings parisiens, les danses seront exécutées par deux orchestres qui se relayeront sans relâche.

Pour éviter la monotonie découlant de cette succession ininterrompue de musique, l'alternance sera marquée par l'exécution de danses de styles différents. Après l'orchestre jazz, suivra l'orchestre aux rythmes lents des tangos, le tout composé sur un répertoire comportant les dernières créations.

Le bal ne cessera que faute de danseurs.

D'autres attractions sont prévues dont nous reparlerons prochainement.

Le Comité.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de M. Boutary, instituteur en retraite, décédé, à Mercuès, à l'âge de 69 ans.

M. Boutary qui était de Douelle, comptait de vives sympathies à Cahors.

SA mort a provoqué de vifs regrets parmi tous ceux qui l'ont connu.

Les obsèques ont été célébrées à Mercuès, jeudi matin, et l'inhumation a eu lieu à Douelle.

Nous adressons à la famille nos bien vives condoléances.

Toujours les armes à feu

Dimanche, M. P., de Labastide-Murat, était en chasse. Son fusil, évidemment, était chargé.

Il voulut traverser une vigne, mais il trébucha à un fil de fer et tomba. Au même moment, un coup de feu partit.

Heureusement, M. P., ne fut pas atteint par la décharge.

Mais son imprudence aurait pu lui être funeste.

Attention, chasseurs !

Encore un imprudent

Un propriétaire des environs de Salviac, M. A., se rendait à la chasse aux corbeaux et portait son fusil chargé.

Rencontrant une voisine, il entra en conversation avec elle.

A un moment, le chasseur plaça le canon du fusil sur son sabot. Par une circonstance inexplicable le coup partit et la charge pénétra dans le pied de l'imprudent chasseur.

La blessure est grave ; les doigts du pied ont été déchiétés.

De longs soins seront nécessaires pour le rétablissement du blessé.

Défaut d'éclairage

Les gendarmes de Cahors ont dressé contravention à un cultivateur du Montat, M. B., qui fut rencontré route de Toulouse, la nuit venue, sur une bicyclette non éclairée.

Domage à la propriété mobilière

Un propriétaire de Masclat a porté plainte pour dommages qui ont été faits dans sa propriété.

Une plainte identique a été portée par un propriétaire d'Arcambal.

Une enquête a été ordonnée.

Vandalisme

Des individus ont commis des dégradations aux lignes télégraphiques, dans la région de Sauzet.

Ils voulaient... s'amuser, probablement ! Amusements stupides qui pourraient leur coûter cher.

Une enquête est ouverte.

Port d'arme prohibée

Procès-verbal a été dressé au nom de Argonne, de Laval-de-Cère, pour port d'arme prohibée.

Chasse sans permis

Le jeune G..., 18 ans, de Calvignac, prit son fusil et alla à la chasse. Il voulait tuer un lièvre ou un lapin.

Mais, il ne s'était pas muni d'un permis, et il rencontra les gendarmes qui lui dressèrent procès-verbal.

Le jeune G..., se souvendra pendant longtemps de cette partie de chasse ratée.

Vol

Un habitant de la commune de Thégra s'aperçut, ces jours derniers, qu'on lui avait volé un tuyau en plomb. Il a estimé que le dommage était important. Il a porté plainte.

Vol de truffes

Le nommé Quanteau Alexandre, 24 ans, sans domicile fixe, s'est pris de querelle avec plusieurs personnes.

A bout d'arguments, il a frappé. Il sera traduit en correctionnelle.

Encore des coups

Tribaldi, 22 ans, demeurant à Laval-de-Cère, s'est battu et a frappé son partenaire qui a porté plainte.

Tribaldi sera poursuivi devant le tribunal correctionnel.

Obsèques

Mercredi matin, ont été célébrées les obsèques de M. Auguste Couderc, employé au P.-O. qui fut écrasé par le train de Libos, lundi soir.

Une foule nombreuse, parmi laquelle se trouvaient des délégations de tous les services de la gare a suivi de char funèbre qui était recouvert de belles couronnes.

De vifs regrets étaient exprimés par les assistants au sujet de ce terrible accident dont fut victime Auguste Couderc, qui, à la gare, comme en ville du reste, ne comptait que de vives sympathies.

Nous prions Mme Couderc, ses enfants et la famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Renversé par un cycliste

Mercredi, Mme Marthe Rigal, traversait la rue du Lycée, lorsqu'un cycliste qui arrivait à bonne allure ne put pas l'éviter, il la heurta assez violemment.

Mme Rigal fut renversée sur la chaussée. Relevée aussitôt, elle fut transportée à l'hospice où elle reçut les soins nécessaires sur son état qui, heureusement, est sans gravité.

Elle a pu être ramenée, peu après, à son domicile.

Notons qu'il y a quelques mois, Mme Rigal avait été victime d'un accident d'auto au tournant de l'Avenue de la Gare.

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Au calendrier de l'Aviron Cadurcien figurait pour dimanche prochain, 15 décembre, la venue à Cahors du stade Gaillacois (1). Malheureusement, au début de la semaine, nous recevions le forfait de ce club, qui, par suite des championnats, ne pouvait se déplacer à Cahors. Aussitôt, la Commission de Rugby s'est occupée de remplacer le défalant, chose peu facile, étant donné le peu de temps.

Hier soir seulement un match était conclu avec l'excellente équipe Graulhetoise (1). Donc, les habitués du Stade Lucien-Desprats ne seront pas privés de leur partie dominicale. L'Aviron Cadurcien s'impose de gros sacrifices pour faire déplacer de telles équipes ; il compte que le public cadurcien lui en saura gré en venant nombreux dimanche.

L'équipe cadurcienne, espérons-le, sera au complet, sauf peut-être les blessés, qui sont excusables. Quant aux joueurs convoqués qui ne répondront pas à la convocation, ils seront radés purement et simplement de l'équipe et remplacés. La Commission de Rugby n'admettra plus de défaillance comme dimanche dernier. A huit jours d'un Championnat, l'A.C. ne pouvait rester inactif, pour parfaire son entraînement ; l'équipe Graulhetoise se déplacera au complet, cette équipe est commandée par l'excellent demi de mêlée, l'ex-stadiste toulousain Paulhe, le partenaire de notre compatriote Heilles, la saison dernière, en équipe première, au Stade Toulousain.

Belle partie en perspective dont nous reparlerons.

Il a été trouvé dimanche, sur le Stade Lucien-Desprats, au cours de la partie du Stade Toulousain, une montre. Prière de la réclamer chez M. Larrière, 16, rue Marchal-Foch.

C'est avec plaisir que les sportifs cadurciens apprendront la victoire en Championnat militaire de l'équipe du 16^e Tirailleurs, dont font partie Lécussan et Barat, sur l'équipe Agenaise, commandée par Samatan, par 8 points à 3. De ce fait, l'équipe du 16^e Tirailleurs est qualifiée pour les Championnats de France et devra disputer la finale du Championnat de la 17^e Région contre le 2^e Aérostation de Toulouse.

Nos félicitations à nos camarades, qui ont été à l'origine des essais marqués. Bonne chance pour la Finale.

Luzech bat Cahors

Dimanche 8 décembre, l'Union Sportive Luzéchoise a battu l'A.C. (II) par 10 points à 6.

A LABASTIDE-DU-VERT

Foot-ball. — Dimanche, 8 décembre, le « Foot-ball club bastidain » se déplaçait à Puy-l'Évêque, en partie amicale.

Le jeu fut très correct et la partie se termina par un match nul : 1 à 1.

Dimanche 15, le « Foot-ball club » se déplaçait aux Junies contre la société sportive de cette localité, en match amical.

A GRAMAT.

Foot-ball association. — Dimanche, 8 décembre, a eu lieu à Gramat le match amical qui opposait l'équipe Saint-Michel, de Sarlat, à nos Ecuireux.

La partie, très intéressante à suivre, s'est terminée à l'avantage de nos blancs et rouges, par 7 buts à zéro.

A SOULLAC.

Rugby. — Dimanche, 8 décembre, à 14 h. 30, l'Union Sportive Soullagaise a reçu sur son terrain de Pondillan l'équipe réserve du Sporting-Club Tulliste.

Après une partie intéressante et courtoisement disputée, Soullac a remporté la victoire par 16 points à zéro.

RÉVEILLON

de Noël et du Jour de l'an

La nombreuse et aimable clientèle « du ROBINSON » désirant réveillonner, peut dès maintenant retenir sa table, pour ces jours de fêtes.

Retenez votre table pour le Réveillon

Arrondissement de Cahors

Crayssac

La récolte de truffes. — L'hiver arrive et la récolte de la truffe aussi. Mais, hélas ! quelle maigre récolte ! Tous les jours, pleins d'espoir, nos

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 15.

Raid d'aviation

De Marseille. — L'aviateur Sir Alan Cobham a quitté l'aérodrome de Marignane à 8 heures pour Pise.

Des grévistes lancent des bombes

Nouvelle-Orléans. — Une grève d'employés a éclaté et a pris un caractère alarmant. Des bombes ont été lancées contre deux voitures, blessant deux voyageurs.

Unis dans la mort

De New-York. — Le portraitiste Mortimer avait prêté, pour une nuit, son appartement au poète Henry Crosby, âgé de 22 ans.

En rentrant, il a découvert le cadavre du jeune homme et celui de sa maîtresse, une dame de la haute société de Boston.

Tous les deux s'étaient suicidés, afin de réaliser dans la mort une union impossible sur terre.

Dégagnac

Toujours les sangliers. — Dimanche M. Delpech, directeur de la Société de chasse La Diane Dégagnac, a tué en compagnie de son fils et de plusieurs amis, un gros marcassin, dans les Causses de Lantès.

Un second, lancé par les chiens de M. Delpech, a été également abattu par un autre groupe de chasseurs.

Les membres adhérents à la « Diane Dégagnac » sont prévenus qu'une réunion générale de la société aura lieu incessamment.

But : Reprise et organisation des battues en 1930.

Souillac

La fête de l'arbre de Noël. — Comme les années précédentes, Mme Lemoine, directrice de l'école maternelle, organise, avec le concours des institutrices de la ville, la fête de l'arbre de Noël. Déjà, une quête a été faite au bénéfice de cette œuvre ; des dames et demoiselles de la ville confectionnent des vêtements chauds pour être distribués aux enfants nécessiteux.

La fête aura lieu le dimanche 22 décembre, salle des fêtes.

Rugby. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Bibliographie

Nous apprenons la parution de *Tennis-Sports*, grand journal hebdomadaire consacré au Tennis, au Hockey, au Golf et aux Sports d'Hiver. *Tennis-Sports* est destiné à être le trait d'union entre tous les Clubs grands et petits et ne coûtera que 50 centimes le numéro. Nous souhaitons bonne chance à notre nouveau confrère dont nos lecteurs pourront obtenir un spécimen gratuit sur demande adressée à *Tennis-Sports*, 53, rue des Petits-Champs, à Paris.

Renseignements

La Péréquation Automatique pour les retraités

Les différents congrès de retraités qui viennent d'avoir lieu à Paris se sont prononcés à l'unanimité pour la Péréquation Automatique, c'est-à-dire pour que les anciens retraités bénéficient d'une pension automatiquement en accord avec les nouveaux traitements accordés à leurs camarades en activité.

C'est là une revendication fort juste, si l'on considère que la plupart des retraités ont une pension inférieure à 10.000 fr. et que, depuis la fin de la guerre, ils ont vécu avec des pensions dérisoires, en s'imposant des sacrifices d'autant plus lourds qu'ils étaient eux-mêmes plus âgés. Par la suite, des indemnités d'attente, puis la péréquation sur les soldes de 1928 (pour la plupart modifiées depuis) sont venues apporter quelque amélioration à leur situation.

Aujourd'hui, d'importantes plus-values budgétaires peuvent permettre de pallier à la grande injustice sociale que constitue le sort des retraités qui ont donné leur existence au service de l'Etat pour des traitements souvent inférieurs à ceux du commerce ou de l'industrie. On considérerait jadis le retraité comme le palliatif des traitements médiocres. Dans ces conditions il est juste que l'on donne aux retraités la récompense promise par les lois pour leurs services désintéressés : une pension équitable qui leur permette de vivre honorablement. Le « Journal des Retraités », 1, rue de l'Amiral Rousin, Paris, XV^e (Abt. un an, 15 fr.), auquel collaborent d'anciens fonctionnaires qualifiés, défend passionnément les intérêts des retraités et les renseigne très exactement dans ses numéros bi-mensuels. Notre confrère invite les retraités à lui demander un numéro spécimen qui leur sera envoyé par retour.

AU PRINTEMPS CAHORS

- Jouets -

ETRENNES UTILES

Voir les Etalages

BONS à LOTS

L'EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE DE PARIS

Chaque tirage comporte :

- 1 lot de UN MILLION
- 1 — 500.000 Frs
- 3 — 100.000 Frs

et 173 autres lots

PROCHAIN TIRAGE : LE 2 JANVIER 1930

Prix du Bon : 60 francs

SOUSCRIVEZ SANS TARDER

Chaque bon participe encore à Neuf Tirages et donne droit à 20 tickets d'entrée et à des réductions importantes sur les transports par Chemins de Fer, Paquebots, Aéroplane, ainsi que dans toutes les attractions de l'Exposition.

On trouve des bons dans toutes les Caisseries Publiques, les Banques et tous les bureaux de Poste.

A L'AGE CRITIQUE

La femme est particulièrement fragile et sujette aux troubles les plus graves. La faiblesse facilite les maladies et retarde la guérison. Il faut au plus tôt fortifier votre organisme en buvant avant chaque repas un verre de Quintonine. La Quintonine, extrait concentré de quinquina, kola, coca et sels de chaux assimilables est le reconstituant le plus puissant et le plus agréable. Il donne de l'appétit, régularise le sommeil, et vaut seulement 4 fr. 95 dans toutes les pharmacies et pharmacie Orliac à Cahors.

ON DEMANDE UN JEUNE MANŒUVRE très actif

S'adresser au Bureau du Journal

On demande chez ANTONIA en face la Mairie UN GARÇON ÉPICIER

Bons gages. Références exigées peut rentrer de suite

Nos bien sincères condoléances à toute la famille.

Corn

Conseil municipal. — Réuni le 8 décembre, sous la présidence de M. Marnhes, maire, le Conseil : 1^o désigne M. Magot François pour la révision de la liste électorale, et MM. Navet Frédéric et Puech Jean pour le jugement des réclamations ; 2^o donne son adhésion au Syndicat intercommunal d'électrification dont le siège sera à Figeac et désigne MM. Magot François et Bouzou Armand comme délégués titulaires, M. Marnhes Justin, comme délégué suppléant ; 3^o vote une cotisation de 20 francs pour participation à la lutte contre le cancer ; 4^o envisage une série importante de travaux à exécuter sur la route de Goudou-Auriac.

Recrutement. — Le tableau de recensement en préparation à la mairie ne comprendra que deux noms : Pégorieux François, pour la classe 1929 (2^e contingent) et Pélaprat Justin, pour la classe 1930 (1^{er} contingent).

Espédaillac

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche dernier, 8 décembre, sous la présidence de M. Lagarrigue, maire. Tous les conseillers étaient présents.

Une demande d'assistance pour infortunément à l'asile de Leyme a été rejetée.

MM. Lagarrigue, Lucien Balmette et Elie Pagès, ont été délégués titulaires pour faire partie du Syndicat d'électrification.

M. Jules Despeyroux a été désigné comme suppléant.

MM. Jean Serres et Jules Despeyroux, conseillers municipaux, ont été désignés comme adjoints au maire pour renouveler l'adjudication des droits de place.

Le Conseil municipal a ensuite établi la liste des répartiteurs pour 1930.

Répartiteurs titulaires : MM. Jean Cancé, Jean Cavalé, Antonin Beauville, Adolphe Rulhes, Antonin Leymarie.

Suppléants : MM. Pierre Valéry, Gaston Magné, Louis Caussanel, Antonin Malbec, Julien Cancé et Louis Carayol.

Titulaires forains : MM. Gaston Magné, Victor Réveilhac, Jules Delpon, Pierre Serres, Louis Labanhié et Marius Cancé.

Le même jour, à 14 heures, a eu lieu, à la mairie, la réunion de la Commission agricole.

D'après les rapports des dévoués membres de cette Commission : MM. Léon Cancé, Jean Cancé, Elie Pagès, Louis Carayol et Jean Serres, la première partie du questionnaire a été presque terminée et la deuxième partie a été élaborée.

La séance de cette dernière réunion a été levée à 17 heures.

Une nouvelle séance aura lieu jeudi 12 courant, à 19 heures.

Mayrinhac-Lantour

Elections municipales. — Au scrutin de ballottage de dimanche, 1^{er} décembre, M. Cournot Théophile a été élu conseiller municipal avec 93 voix.

Dimanche, 8 décembre, le conseil municipal au complet se réunissait à l'effet d'élire un maire.

M. Tournier François, adjoint, a été élu maire par 8 voix sur 12 votants. M. Mazeyrac Emile a été élu adjoint par 7 voix sur 12 votants.

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un garçon chez les époux Grangier, locataires de l'hôtel Roudary.

Nos meilleurs vœux au bébé et nos souhaits de prompt rétablissement à la jeune maman.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Etat civil du mois de novembre 1929. — Naissances : Jeanne-Ernestine-Julienne Malgouyrou à Donadieu ; Jeanne Sylvestre à Bajou.

Décès : Anne Lascompe, s. p., 59 ans, rue Sourde ; Pierre Angélibert, cultivateur, 84 ans, à Lagrèze ; Isido-

trufficulteurs, suivis de leur chien fidèle, s'en vont parcourir en vain les friches et les anciennes vignes plantées de chènes truffiers. Et ils reviennent le soir, tel, la mine lasse, brandissant un panier à peu près vide, tel victorieux avec ses 150 grammes du précieux champignon. Espérons, toutefois, que quoique tardive, la truffe sera un peu plus abondante dans quelques temps. Et pourtant, malgré cela, on tue les oies !

Labastide-du-Vert

Foot-ball. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Montgesty

La Mutuelle bétail. — L'association mutuelle bétail de notre commune a tenu son assemblée générale annuelle.

Après que le Président M. Larnaudie, eut fait l'exposé de la situation de l'association le bureau sortant fut réélu à l'unanimité.

Visite. — Dimanche dernier, Mme, Mlle et M. Elie Delfort sont venus passer la journée dans notre commune où ils comptent de nombreux parents et amis.

« Lou frairé d'Elie obio foududos los aouquos ».

Albas

Accident. — Dans l'après-midi de dimanche, le jeune Charles Gilbert, âgé de 8 ans, s'amusa à la Rivière-Basse, sur la route, à côté du domicile de ses parents. Trop heureux de s'être procuré une boîte d'amorces, il voulut en accuser l'effet détonant en y ajoutant de la poudre de chasse qu'il avait probablement prise à son père à son insu.

Il eut donc l'idée malencontreuse de faire le mélange, de taper avec une pierre et de se sauver. Mais le coup n'ayant pas bien porté, l'enfant commença la fatale imprudence de s'approcher pour voir ce qui se passait.

A ce moment-là se produisit une forte déflagration qui lui brûla les yeux. Le blessé fut transporté à Prayssac, chez le docteur Blanchet, qui conseilla aux parents de remettre l'enfant aux soins d'un spécialiste.

Bien que cet accident paraisse de prime abord très sérieux, nous n'en connaissons pas encore toute la gravité.

Floressas

Statistique agricole. — Par arrêté de M. le Préfet du Lot, la commission communale de statistique agricole est composée de la manière suivante :

Président, M. Brugalières, maire ; membres : MM. Abel Brousse, délégué du Conseil municipal ; Belymyr Cailleau, Jean Vessie, Théophile Ohières, Irène Rouquet, Léon Roux, président du Syndicat agricole. M. David, secrétaire de la mairie, est désigné pour être le secrétaire de la commission.

St-Cirq-Lapopie

Réunion. — Ainsi que nous l'avons annoncé, une réunion importante a eu lieu dimanche dernier 8 décembre, à 14 heures, à la mairie de Saint-Cirq-Lapopie, pour la reconstitution de la Société de chasse aux sangliers : Ralhye Négraval. Plus de soixante chasseurs représentant un minimum de dix communes avaient répondu à l'appel de M. Lagarde, lieutenant de louterie.

M. Lagarde a ouvert la séance en rendant un hommage ému à la mémoire de M. Léopold Andrieux, de Lapeyre, ancien piqueur au « Ralhye Négraval », décédé. L'assemblée s'est aussitôt levée.

M. Lagarde a ensuite procédé à l'appel nominal et a donné lecture du rapport financier qui a été approuvé. Puis est venue l'élection du bureau. Ont été nommés : Président d'honneur : M. Joseph Dols, à Tour-de-Faure, qui fut l'un des fondateurs du Ralhye ; Président : M. Alfred Faure, de Saint-Cirq-Lapopie ; Vice-Présidents : MM. Pierre Dols, à Tour-de-Faure ; Calixte Bach, à Concois ; secrétaire-trésorier : M. Lagarde, lieutenant de louterie, aux Masseries ; piqueur : M. Castelnaud, à Bergantay.

Douze commissaires ont été ensuite nommés. Ils ont été également pris dans les différentes communes et ce sont MM. André Tulet, Gaston Sinet, Edmond Bessac, à St-Cirq-Lapopie ; Parra, à Concois ; Andissac, à Crégols ; Armand Jean, à Bogros, commune de St-Cirq-Lapopie ; Jarlan et Mignot, à

Lapeyre, Soulié, à Concois ; Delon, à Bouziès-Haut ; Léon Dajean et Alain Dajean, à Bergantay.

De nouvelles adhésions ont été recueillies. Le montant de la cotisation annuelle est de 10 francs. Le siège du « Ralhye Négraval » est à St-Cirq-Lapopie, comme par le passé.

Ce fut une belle réunion qui porta certainement les meilleurs fruits.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Caisse d'épargne. — Vu le travail de fin d'année, les bureaux resteront fermés du 17 décembre 1929 au 3 janvier 1930.

Magistrature. — Notre compatriote, M. Cervoiser, ancien avocat au barreau de Figeac, juge à Limoges, est nommé juge à Agen.

Un acte de courage récompensé. — Nous apprenons avec plaisir que M. Louis-Jean Lacaze, rue Ortabadial, a reçu de la Fondation Carnégué une plaquette de bronze et un diplôme en récompense de l'acte de sauvetage accompli par lui, le 27 juin dernier, en retirant de la rivière du Célé, à un endroit réputé dangereux, un enfant tombé par mégarde qui se serait noyé sans son intervention.

Nos félicitations à ce brave citoyen.

La Saint-Hubert Figeacoise. — Nous apprenons qu'à la suite de la réunion tenue le 4 décembre, notre société de chasse la Saint-Hubert figeacoise a décidé de célébrer sa fête patronale par un banquet fixé au 29 décembre courant et qui sera servi par le restaurant Nastorg, faubourg du Pin, à midi précis. La cotisation a été fixée à 20 fr.

Ceux qui désirent y assister doivent se faire inscrire sans retard soit chez M. Nastorg, ou chez M. Cabridin, secrétaire, ou M. Satgé, trésorier.

Vidange. — L'auto-vidange de Montauban annonce son passage pour le commencement de la semaine prochaine. Les propriétaires qui pourraient avoir besoin de ses services sont invités à se faire inscrire au Secrétariat de la Mairie.

Blessé au nez. — En équarissant un tronc d'arbre, M. Pipy Gabriel, ouvrier aux chantiers Maziol, au Terrie, a reçu à la figure un éclat de bois qui a occasionné une plaie transversale du bord droit du nez, près de l'angle interne de l'œil.

Incapacité de travail, 12 jours.

Linac

Nécrologie. — Avec un vif regret que nous apprenons la mort de Rosalie Moncani, décédée à l'âge de 76 ans.

A la famille en deuil, nous offrons nos bien sincères condoléances.

Bretenoux

Adduction d'eau potable. — Les travaux sont activement poussés. La pose des tuyaux se fait dans les tranchées dans les diverses artères de la ville. Ceux des habitants qui désirent avoir l'eau à domicile sont invités à venir se faire inscrire à la mairie sans retard.

En panne. — L'autobus qui part de la gare de Bretenoux-Biars à 18 heures et qui dessert les communes de Prudhomme, Loubressac, Autoire, Ségonzac, a eu une panne de moteur à l'entrée du pont.

Marché. — Œufs, 9 fr. la douzaine ; poulets, 5 fr. ; poulets, 6 fr. ; lapins, 2,75 le tout le livre.

Choux, 1,25 pièce ; carottes, 1 fr. le paquet ; salsifis, 1,25 la botte ; céleri, 2 fr. le pied.

Puybrun

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de notre sympathique compatriote, Mme Brel, née Eugénie Rieu, surveillante retraitée des Hôpitaux décédée le 6 décembre courant après une longue et douloureuse maladie à l'âge de 50 ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu lundi, 9 courant, à l'Église St-Marcel (13^e) et l'inhumation au cimetière de St-Ouen où une foule d'amis et une nombreuse délégation du Personnel de l'Assistance Publique de la Seine ont tenu d'accompagner notre bien regrettée compatriote jusqu'à sa dernière demeure.

DANS LA TOURMENTE

ROMAN ADAPTÉ DE L'ANGLAIS par E.-Pierre LUGUET

CHAPITRE XVI

OU SONT LES NEIGES D'ANTAN ?

Vous pouviez, me dira-t-on, borner là votre récit. Je ne crois pas que le lecteur se tienne pour satisfait ; il lui faut la lumière complète sur le revirement incroyable qui nous libérait, et si j'en juge ainsi, c'est que nous étions nous-mêmes avides de la faire. Je poursuis donc, sans répondre de dépendre notre ravissement en termes suffisamment expressifs. Aussi bien était-il réellement inexprimable.

Le juge, en présence de l'aveu formel de culpabilité, a donc condamné l'accusé. Ses paroles, empreintes d'une gravité et d'une douleur auxquelles je rends hommage, retentissent à mon oreille.

Dans un transport de joie insensé, j'avais transporté ma femme inanimée à travers les rangs pressés de la foule, jusque dans le grand vestibule du Palais. J'étais heureux, mais en

même temps absurdi ; je ne comprenais rien à ce qui venait d'arriver et le choc, heureux cette fois, avait été si brutal, que, si ma bien-aimée n'avait pas réclamé mes soins, je me serais laissé aller, moi aussi, à une défaillance.

Je me rappelle ceci : J'ai étendu Béatrix sur une banquette de chêne. J'ai relevé son voile, je lui baignai les tempes de mon mouchoir imbibé dans l'eau qu'un obligant gardien m'a apportée.

Elle rouvrit les yeux, me contemplant, comme en extase ; je murmure à son oreille : « Innocente ! chérie ; tu es innocente ! » Et je répète ce mot, autant pour imposer le fait à mon entendement que pour l'en convaincre elle-même.

Elle veut parler, mais son effort suffit à me rendre ma présence d'esprit : « Chérie, lui soufflé-je à voix basse, si vous m'aimez, pas un mot ici. Nous partirons dès que vous serez remise. »

Elle obéit, mais le regard de joie folle qu'elle me lance m'apprend qu'il lui en coûte beaucoup de se taire.

Nous sortons du Palais ; la multitude, c'est une vraie multitude, la place est noire de monde, commente avec animation la nouvelle qui vient de lui parvenir. Nous ne nous dégageons qu'avec peine, nous montons dans une voiture fermée et, à peine sur les coussins du véhicule, nous tombons dans les bras l'un de l'autre,

mélant nos pleurs, riant, dans un désordre d'esprit complet, mais délicieux.

Ces effusions ne sont pas de longue durée. J'ai dit au cocher de nous mener au meilleur hôtel et la ville n'est pas grande. Je nous fait donner une chambre et c'est seulement quand nous sommes réellement seuls que nous pouvons donner libre cours à des sentiments trop longtemps contenus.

Je ne chercherai même pas à reproduire nos exclamations, nos propos entrechoqués, incohérents, entrecoupés de rires, de larmes et de baisers. Il y aurait, du reste quelque chose de choquant à le tenter, ce sont de ces minutes sacrées qu'il vaut mieux passer sous silence.

Pensez seulement à comparer notre état d'esprit présent avec celui où nous étions une heure plus tôt. En dépit de toute vraisemblance, malgré les événements dont la succession m'avait fatalement induit à croire que Béatrix avait tué son mari, comme elle en était convaincue elle-même, malgré ce revolver, cette rencontre, ces paroles redoutables, ce cadavre étendu sur la neige, ma chérie était innocente, et non plus seulement d'intention, comme je l'avais soutenu, mais de fait, matériellement. Elle n'avait pas frappé ! Rien de surprenant donc à ce que, pendant près d'une heure nous nous soyons bornés aux démonstrations les plus folles, à des balbutiements enfantins.

Une telle joie ne se décrit pas. Quand enfin nous eûmes retrouvé un peu de calme, Béatrix m'adressa une question où perçait un reste de ses angoisses passées.

— C'est bien vrai, au moins, me dit-elle, cela doit être vrai, cher Jacques.

— Sans doute.

— Cet homme, l'accusé, n'aurait pas plaidé coupable s'il s'était cru innocent ?

— Evidemment. On ne livre pas sa tête au bourreau sans raison.

— Alors, pourquoi a-t-il avoué ?

— Que sais-je ? Le remords peut-être... Sa lâcheté qui lui aura interdit de jouer jusqu'au bout son rôle...

Béatrix, toujours impulsive, se leva et, parcourant la chambre à grands pas, avec une fébrilité qui rappelait un peu les mauvais jours, exhala les sentiments confus qui l'oppressaient.

— Enfin, ce n'est pas moi qui ai tué, Dieu merci !... La crainte vague d'avoir commis une action de ce genre me poursuivait... J'en ai été hantée dès l'instant où je suis revenue chez vous... Mais je croyais avoir rêvé, j'ai été folle et je savais que j'avais été folle... Je mettais donc le cauchemar sur le compte du dérangement de mon esprit...

— Et c'est vous qui aviez raison, chérie...

— Je suis restée sous le coup de cette vague inquiétude jusqu'au jour où j'ai entendu ces deux voyageurs raconter la mort de sir Merwyn. Alors,

j'ai cru que tout s'éclairait pour moi. J'ai revu la tempête de neige, le cadavre sur lequel je me penchais, vous avez achevé de me confirmer dans la croyance à mon crime en me décrivant les conditions dans lesquelles vous m'aviez rencontrée sur la route, mes paroles qui étaient presque un aveu, ce revolver que je tenais encore à la main... Comment voulez-vous que je ne me sois pas crue coupable ?

— Je suis l'auteur de tout le mal, ma pauvre enfant, je n'aurais pas dû, moi, vous croire coupable d'un tel forfait, même dans votre délire, j'aurais dû aller jusqu'à douter du témoignage de mes yeux. Pardonnez-moi...

— Elle m'enlaça de ses bras.

— Jacques, mon époux bien-aimé, murmura-t-elle, vous n'avez rien à vous reprocher ; tout le monde aurait pris le change. Mais ce qu'il me faut, à présent, c'est l'éclaircissement complet de cette énigme. Car il y a là un mystère que je m'efforce en vain de percer. Il est nécessaire à ma tranquillité, à notre tranquillité, que nous soyons, preuves en mains, assurés que ce misérable ne s'est pas accusé à tort.

— Oh ! protestai-je.

— Enfin, quoi, s'il était devenu fou subitement, à l'audience ?

— Tout est suffisamment extraordinaire dans ce qui nous est arrivé, chérie, n'ajoutons pas l'in vraisemblable à l'in vraisemblable.

— Je ne veux pas conserver l'ombre d'un doute, mon ami. Nous n'avons

pas entendu la fin des débats. Occupez-vous de savoir ce qui s'est passé entre l'homme et... mon premier mari. A ce prix seulement, je me déclarerai heureuse.

— J'y ai déjà songé, chère femme. Je vais m'informer. Comme vous, je veux qu'aucune ombre, même légère, ne règne sur notre bonheur.

Il valait mieux, pensai-je, que Béatrix ne s'éloignât pas à Tewham. Son attitude étrange au cours du procès, son évanouissement, ne pouvaient manquer d'avoir attiré l'attention sur elle. Les langues vont vite dans une petite ville. Dieu sait si on ne l'avait pas crue en relations avec le condamné et ce dont la curiosité est capable. Je résolus de l'éloigner tout de suite.

Nous rentrâmes à Londres par un des trains de l'après-midi. Le lendemain matin, je retournai à Tewham. Je m'enquies du sollicitor du condamné et, ayant eu la chance de le rencontrer à son étude, je lui demandai un instant d'être en garde.

Je me trouvais en présence d'un homme d'aspect respectable, mais d'un abord assez rude.

Je lui expliquai que si je m'étais permis de le déranger, c'est que je m'intéressais beaucoup à la cause de William Evans, son client.

Je vis aussitôt Maître Crisp, tel était son nom, froncer le sourcil et froisser avec impatience les papiers étalés devant lui.

(A suivre)

PRÉVENEZ -- GUÉRISSEZ
les Grevasses, Gergures, Engorgures
EN EMPLOYANT LE
CAMPHRICE DU CANADA
Il vous conservera une peau douce et
souple, même par les plus grands froids
La boîte 5 francs toutes pharmacies
Dépôt : CAHORS, Pharmacie ORLIAC
SOUILLAC, Pharmacie BOUYER

ETUDE

Maître DU MAS
NOTAIRE A CAHORS

Suivant contrat passé devant
Maître DU MAS, notaire à
Cahors, le trois Décembre mil
neuf cent vingt-neuf, enregistré
le neuf suivant, Monsieur Henri
BOUSSIÉ, restaurateur-limonadier,
demeurant à Cahors, Place
Rousseau, ont vendu à Monsieur
Raymond LAPORTE et à dame
Marthe VINCENT, de Belaye,
(Loz),
Un fonds de Commerce de
Café-Restaurant, dénommé
« Café de la Bourse », ensem-
blé l'enseigne, la clientèle,
l'achalandage, le droit au bail,
le matériel, les marchandises,
Les oppositions devront être
faites, à peine de forclusion, dans
les dix jours de l'insertion, qui
suivra la présente, en l'étude de
Maître DU MAS, notaire à
Cahors, où domicile est élu.
Pour premier avis.

Bibliographie

LES ANNALES

D'une importance exceptionnelle, le
numéro de Noël des *Annales* présente
une collaboration éclatante entre toutes.
Un article de M. Louis Barthou sur la
Transmission du pouvoir; des Souvenirs
de Henri Dunois sur le Paris d'hier;
des Adieux à la Peinture, par Henri
Béraud; une histoire alsacienne de
Maurice Bedel; le Pot de Myosotis; des
lettres inédites de Marcel Proust à Ro-
bert de Montquieu; le Journal inédit de
Thermidor Tallien; les entretiens d'An-
dré Lang avec Georges Duhamel et Jean
Giraudoux; le roman T. S. F. de René
Bizet (le premier du genre); un billet
à Roland Dorgelès signé Georges Duha-
mel; et les articles si pénétrants d'Yvonne
Sarcey et de Henri Bidou. Un supplé-
ment fort curieux en couleurs: *La Réus-
site littéraire*, dont on parlera beaucoup,
et un album d'autographes de 48 pages,
contenant les réponses des personnalités
les plus éminentes de ce temps à une
enquête: « Quel est le rêve de votre
vie? » complétée ce luxueux numéro
mis en vente partout au prix exception-
nel de 6 francs.

L'OPINION

Journal de la semaine

Paraisant tous les samedis
8, rue des Beaux-Arts, Paris, VI^e arr^t
Sommaire du Samedi 7 Décembre 1929
Affaires extérieures: Le conflit si-
no-soviétique. Crise autrichienne et
crise belge: Jacques Chastenet. — Ce
qu'on dit. — Notes et Figures: Ce-
meceau: Pierre de Pressac. — Georges
Clemenceau auteur, au théâtre, au
cinéma et au concert: Charles
Pons. — Clemenceau en Languedoc:
Georges Baume. — Littérature: M.
Marcel Arland, prix Goncourt. Les
lauréats des prix Vie heureuse et Théophraste
Renaudot: Robert Bourget-
Paileron. — Ce qu'on lit. — Chroni-
que internationale: France et Alle-
magne: André Thérive. — Art et
Curiosité: Cent ans de vie française:
Henri Clouzot. — Visite à quelques

peintres hollandais (II): Bernard
Colrat. — Histoire: Les trois glorieu-
ses: Robert de Ronjou. — Mémoi-
res et Documents: Souvenir et oubli:
Fernand Laudet. — La Bourse.

REVUE DE L'ENFANCE

37, rue Boissy-d'Anglas, Paris, 8^e.

Abonnement: 20 francs par an.

Sommaire du numéro de novembre 1929

Chronique:

L'hygiène et les lampions.

Pages médicales:

Rhumes, végétations et sinusites
par le docteur Madel. — L'air
que nous respirons. — Assuran-
ces sociales et guérison. — Ce
que disent les médecins.

Pages sociales:

Mrs A. Murray Dike. — Vaccina-
tions. — Les constructions et
l'hygiène moderne. — Informa-
tions sociales: A. Mamers; Voi-
tures d'enfants; L'inspection mé-
dicale des écoliers à Montpellier.
— Paternité.

Pages de la Vie scolaire:

Contre le surmenage: La gram-
maire à l'école primaire. — Le
vin qui tue. — La Maternelle ac-
cueillante, par Mme Ancelle-Rol-
land.

La Page de l'Infirmière:

Conseils pratiques: Les ongles cas-
sants; les darts du visage.

Pages de la famille:

Les parasites des habitations, par
Mme le docteur Houdré-Bour-
sin. — Les engelures. — Le
cahier de santé de l'enfant. — Ne
vous moquez pas des enfants qui
ont peur. — Le Courrier de la
maman: Que faut-il faire contre
la chute des cheveux; Quel genre
d'alimentation faut-il donner à
un enfant de deux ans. — Con-
fort moderne. — Les jouets des
enfants par Marthe Bray. — Nos
bonnes recettes: Chaussons aux
pommes. — Eaux sales et poubel-
les. — Les inventions pratiques:
La purification de l'air par l'ozon-
ne. — La Boutique à Jean-Pierre:
Les effarés; Gare aux trompet-
tes!; Hygiène alimentaire de
Sainte-Beuve.

Pages Sportives:

Contre le rugby français.

Œuvre de l'Enfance:

Tombola. — Le Secours immédiat.
— Remerciements. — Dons re-
çus. — Vêtements, voitures, lit
reçus. — Entraide. — Nos lec-
teurs parlent.

Vient de paraître

« Au Pays des Bombances »

par Ernest LAFON

avec préface de Gustave GUICHES

Roman qui a reçu le plus chaleureux
accueil en Quercy et dont les critiques
de la grande presse font le plus vif é-
loge.

M. Serge Baranx en a dit: « Ce qu'il
« faut retenir et ce dont on ne saurait
« assez féliciter l'auteur, c'est d'avoir
« voulu avant tout être Quercysois, de
« l'avoir été dans le fond et dans la for-
« me, car nous avons retrouvé là, for-
« ce ce expressions qui ont la bonne saveur
« du terroir et donnent à l'œuvre sa
« vraie signification... »

En vente chez l'éditeur ou expédié
contre remboursement: M. Meyzenc,
36, boulevard Gambetta, CAHORS. — Un
gros volume de 350 pages, très belle édi-
tion, 12 francs.

EUGÈNE GRANGIÉ

Cahors-en-Quercy

(avec dessins de M^{lle} Alice Millochau)

1 vol. Prix: 6 fr.

En vente: A CAHORS

LIBRAIRIE MEYZENC

Bibliothèque reliée Plon

A 3 fr. 50

Un jardin sur l'Oronte

par Maurice BARRÈS

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Nulle part, mieux que dans ce livre
évoquant de l'Orient au temps des sei-
gneurs francs, n'a résonné avec un accent
plus pénétrant et le chant du violon magi-
que de l'Étranger authentique de Cha-
leaubriand. Ainsi que Barrès l'a avoué,
« il s'est donné là à soi-même l'enivre-
ment de Mozart se jouant une de ses
sonates, de Chénier composant un de
ses *quadrilles*. Or, ces pages « d'azur et
d'or », qui marquent un des sommets de
sa pensée, une des expressions les plus
vibrantes de sa sensibilité raffinée, vont
être livrées au grand public dans la cé-
lèbre *Bibliothèque reliée Plon*. C'est la
pathétique légende de Tristan et d'Yseult
transposée, à la faveur d'une aimable
fiction, et contée au bruit de roulement
des moulins primitifs de l'Oronte, « qui
n'avaient pas cessé de faire au récit, dans
la nuit claire de l'Asie, une orchestration
de plaintes, de pleurs et d'extravagance ».
Orient, sultane digne des *Mille et une
Nuits*, âme royale résolue à diriger le
destin, ne conçoit pas l'amour sans la
domination. Le bon chevalier chrétien
que la musulmane a ensorcelé de ses
chants et de sa beauté, meurt pour s'être
refusé à ce partage, après des épreuves
inouïes. Aventures symboliques, poème
d'opéra sur un fond de gémissement éter-
nel? Jamais le beau et pur talent du ma-
ître disparu ne s'est élevé plus haut.

Un volume in-16 sous chemise illustrée.
Prix: 3 fr. 50. — En vente à la Librairie
Plon, 8, rue Garancière, Paris-6^e, et dans
toutes les bonnes librairies.

LES CREUX-DE-MAISONS

par Ernest PÉROCHON

La célèbre collection vient de s'enrichir
d'une des œuvres les plus significatives
d'Ernest Pérochon, peintre vibrant, mais
sincère jusqu'à la cruauté, de la vie
rurale: *Les Creux-de-Maisons* mettent
en scène, avec une aptitude d'accent im-
pitoyable, la misère des mal lotis, dans
le cadre plantureux du Poitou, l'espèce
de fatalisme résigné qui courbe le prolé-
tariat de la globe sur des lachrymés.
Plus tard, il nous montrera le paysan
enrichi par la poussée des prix issue de
la guerre, mal adapté à sa fortune sub-
ite pour avoir, comme l'a dit Bourget,
franchi trop vite les étapes d'assimi-
lation. Ici, c'est l'ouvrier des champs
d'avant-guerre qui nous est présenté en
un récit d'une sobriété expressive, rap-
pelant la manière synthétique et puis-
sante de Millet. Séverin est bien le type
du malchanceux d'avant-guerre, ayant
trouvé l'indigence installée à son berceau,
comme une méchante fée, robuste et
confiant au début, connaissant la brève
félicité d'un amour partagé, puis peu à
peu condamné aux tâches serviles,
accablé de charges familiales, devenant
un paria farouche. Qui de plus tragique
que l'épisode du chapon volé pour donner
un bouillon réconfortant à son enfant
mourant? Pourtant, le héros de ce
roman véritablement souffert ne cédera
pas à l'attraction des villes, malgré la
dureté inconsciente des gens qui pos-
sèdent la terre. Il restera aux champs
avec ses cinq enfants, mais vieilli, un
peu las, ayant perdu un peu de sa fierté
et de son courage. La vie continuera
pour lui, implacable, peuplée seulement
de regrets et d'ombres.

Un volume in-16 relié, présenté sous
chemise illustrée. Prix: 3 fr. 50. — En ven-
te à la librairie Plon, 8, rue Garancière,
Paris-6^e, et dans toutes les bonnes librairies.
Deux nouveaux volumes chaque mois.

Chemin de fer de Paris à Orléans

UNE BONNE NOUVELLE

pour les amateurs d'affiches illustrées

Pour mettre à la portée de toutes
les bourses la possession des magni-
fiques affiches illustrées dont le pub-
lic a pu apprécier le charme dans
ses gares, la Compagnie d'Orléans
vient d'abaisser, au prix unique de 5
francs, le prix de vente de l'exem-
plaire.

Ces documents, soigneusement exé-
cutés d'après les maîtres de l'affiche,
satisferont les plus difficiles en rai-
son de la variété des genres que com-
porte la magnifique collection de la
Compagnie d'Orléans.

Cette collection vient de s'enrichir
de nouveaux et superbes sujets: *Roca-
madour* (Lot) de P. Commarmond,
le Tudy (Finistère) de Hallo, *Quibe-
ron* (Morbihan) de Symonnd, qui
seront suivis sans tarder de trois au-
tres nouveaux sujets: *Château d'Amb-
oise* (Constant Duval), *La Roque-
Gageac* et *Estaing* (Hallo).

Demandez la liste des affiches mi-
ses en vente au bureau de la Publicité,
1, place Valhubert, à Paris, chargé
de la vente et de l'expédition en
France et à l'étranger.

Le paiement des affiches peut s'ef-
fectuer par mandats, chèques ou
chèques postaux (ajouter pour frais
de port 0 fr. 50 par affiche).

Les amateurs auront également la
faculté de se les procurer (sur place
seulement) au même prix, à Paris,
dans les bureaux suivants:

— Agence de la Compagnie d'Or-
léans, 16, Boulevard des Capucines.
— Bureaux de renseignements de
la gare de Paris-Quai-d'Orsay et 126,
Boulevard Raspail.

Nouvelles réductions sur les prix

des billets aller et retour de famille

Les billets d'aller et retour de famille

à prix réduits, qui offraient déjà de sé-
rieux avantages aux familles effectuant
un parcours d'au moins 300 kilomètres,
retour compris, en présentent mainte-
nant de plus appréciables encore.

La famille doit se composer, comme
précédemment d'au moins trois perso-
nes, dont le père ou la mère, mais dans
ce minimum, une personne peut être
remplacée par un seul enfant de 3 à 7
ans au lieu de deux enfants de 3 à 7 ans
antérieurement.

D'autre part, le billet peut compren-
dre, en plus des domestiques, un chauffeur
par voiture remise au transport.

Enfin, la réduction de prix est con-
sentie à partir de la deuxième perso-
ne au lieu de la troisième personne pri-
mitivement. Elle est de 25 0/0 pour la
deuxième personne, de 50 0/0 pour la
troisième personne et de 75 0/0 pour les
suivantes.

Des réductions supplémentaires, va-
riant de 10 à 45 0/0, sont accordées aux
familles de trois personnes au minimum
effectuant un parcours total d'au moins
400 kilomètres.

Facilités pour la livraison à domicile

des bagages dans Paris

Les voyageurs désireux de faire livrer
leurs bagages à domicile dans Paris sont

invités, dans leur intérêt, et en vue de faci-
lité la remise rapide des dits bagages,
à le faire connaître dès la gare de départ.
A l'arrivée, ils présentent leur bulletin
à un bureau spécial installé dans la salle
des bagages des gares du Quai d'Orsay ou
d'Austerlitz en remettant leur comman-
de de livraison et, le cas échéant, leurs
clés, s'ils ne veulent point assister eux-
mêmes à la visite de l'Octroi.

LE MAROC

à moins de 45 heures de Paris

Touristes qui craignent les longues
traversées et hommes d'affaires pressés
appelés au Maroc, profitez des
nouveaux horaires espagnols qui
fonctionneront à partir du 15 mai
prochain. Vous pourrez aller de Paris
à Tanger en moins de 45 heures, en
partant de Paris par le train de luxe
Pyrénées-Côte d'Argent (Paris-Quai
d'Orsay 20 h. 40).

Vous arriverez à Madrid-Nord à
20 h. 35 et pourrez repartir le soir même
de Madrid-Atocha à 21 h. 35.

C'est la voie la plus rapide, la seule
ne comportant guère que 2 h. 1/2
de mer.

L'AMÉRIQUE DU SUD

Via Bordeaux

Il est appelé au Public les facilités
offertes pour les relations avec l'Améri-
que du Sud via Bordeaux.

Sur présentation d'un billet de pas-
sage des Compagnies *Sud-Atlantique* et
Chargeurs-Réunis, conjointement avec
un billet de chemin de fer pour Bor-
deaux, les bagages sont enregistrés di-
rectement à Paris-Quai d'Orsay pour la
destination définitive, après visite par
la Douane. L'enregistrement est fait à
Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixé
pour le départ des paquebots de Bor-
deaux. Des dispositions spéciales sont
en outre prévues pour amener les voya-
geurs, sans changer de voiture, jusqu'au
quai d'embarquement.

Dans le sens du retour, les bagages à
destination de Paris peuvent être enre-
gistrés directement à bord du paque-
bot, avant son arrivée à Bordeaux. La
visite de ces bagages par la Douane n'a
lieu qu'à la gare de Paris-Quai d'Orsay,
et tout est fait pour faciliter aux voya-
geurs le plus possible, comme à l'aller,
la traversée de Bordeaux.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Le co-gérant: L. PARAZINES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DU LOT

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Sous-Secrétariat d'Etat des P. T. T.

POSTE AUTOMOBILE RURALE

SERVICE POSTAL, TRANSPORTS DE VOYAGEURS, DE COLIS POSTAUX
DE MESSAGERIES (G. V. et P. V.) ET DE COMMISSIONS DE TOUTE NATURE

Circuit de Cahors-Sud-Est

HORAIRE pratiqué depuis le 1^{er} DÉCEMBRE 1928

LOCALITÉS	HORAIRE N° 1		LOCALITÉS	HORAIRE N° 2	
	Lundi, Mercredi, Vendredi	Soir: Départ		Mardi, Jeudi, Samedi	Soir: Départ
CAHORS-GARE	7h20	18h35	CAHORS-GARE	7h20	18h35
CAHORS R. P.	7 45	18 25	CAHORS R. P.	7 45	18 25
Bas côte de LA MARCHANDE	7 55	18 15	Bas côte de LA MARCHANDE	7 55	18 15
Bifurcation route de VAYROLS	8 10	18 10	PEYRELEVADE	8 10	18 10
FLAUJAC-POUJOLS	8 20	18 »	HAUTESSEIRE	8 15	18 »
AUJOLS	8 35	17 45	CEURAC	8 25	17 55
CREMPS	8 45	17 35	LABURGADE	8 35	17 45
Bifurcation route de LALBENQUE	8 50	17 30	Bifurcation route de LALBENQUE	8 45	17 35
LABURGADE	9 »	17 20	CREMPS	8 50	17 30
CEURAC	9 10	17 10	AUJOLS	9 »	17 20
HAUTESSEIRE	9 20	17 »	FLAUJAC-POUJOLS	9 15	17 5
PEYRELEVADE	9 25	16 55	Bifurcation route de VAYROLS	9 25	16 55
Bas côte de LA MARCHANDE	9 30	16 40	Bas côte de LA MARCHANDE	9 30	16 40
CAHORS R. P.	9 40	16 30	CAHORS R. P.	9 40	16 30
CAHORS-GARE	9 50	16 15	CAHORS-GARE	9 50	16 15

NOTA. — Le dimanche les horaires n° 1 et 2 seront observés alternativement

TARIF DES VOYAGEURS

Sens Cahors - Flaujac - Aujols, etc...

LOCALITÉS D'ORIGINE	LOCALITÉS DE DESTINATION										
	Bas côte de LA MARCHANDE	Bifurcat. route de VAYROLS	FLAUJAC-POUJOLS	AUJOLS	CREMPS	Bifurcat. route de LALBENQUE	LABURGADE	CEURAC	HAUTESSEIRE	PEYRELEVADE	Bas côte de LA MARCHANDE
CAHORS gare ou bureau de poste.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.
Bas côte de LA MARCHANDE	1 »	1 75	2 25	3 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
Bifurcation route de VAYROLS	1 »	1 50	3 »	4 25	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
FLAUJAC-POUJOLS	1 »	1 »	2 25	3 50	4 25	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
AUJOLS	1 »	1 75	3 »	3 50	4 25	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
CREMPS	1 »	1 50	2 »	3 »	3 50	4 »	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »
Bifurcation route de LALBENQUE	1 »	1 75	2 75	3 50	4 25	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
LABURGADE	1 »	1 25	2 25	3 25	4 25	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
CEURAC	1 »	1 75	2 75	3 75	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
HAUTESSEIRE	1 »	1 50	2 50	3 50	4 50	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
PEYRELEVADE	1 »	1 75	2 75	3 75	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
Bas côte de LA MARCHANDE	1 »	1 »	2 »	3 »	4 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »

Sens Cahors - Ceurac - Laburgade, etc...

LOCALITÉS D'ORIGINE	LOCALITÉS DE DESTINATION										
	Bas côte de LA MARCHANDE	PEYRELEVADE	HAUTESSEIRE	CEURAC	LABURGADE	Bifurcat. route de LALBENQUE	CREMPS	AUJOLS	FLAUJAC-POUJOLS	Bifurcat. route de VAYROLS	Bas côte de LA MARCHANDE
CAHORS gare ou bureau de poste.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.
Bas côte de LA MARCHANDE	1 »	1 75	2 75	4 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
PEYRELEVADE	1 »	1 »	1 75	3 »	4 50	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
HAUTESSEIRE	1 »	1 »	2 25	3 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
CEURAC	1 »	1 50	3 »	4 »	4 50	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
LABURGADE</											